

à

Mme M.France GRANVILLE  
Commissaire Enquêteur  
Enquête Publique carrières de Fréhel  
site LES VAUX, HENANSAL

*Plérin, le 8 novembre 2019*

*Madame ,*

*Veillez , je vous prie, bien vouloir joindre à l'enquête publique ouverte pour le dossier de la carrière **LES VAUX**, située à **HENANSAL** les observations suivantes.*

-Le dossier est complet et assez important à consulter et pourrait sûrement être réduit , et ceci de façon a faciliter sa lecture...surtout pour des personnes peu habituées a ce genre de dossier ( riverains ) 742 pages...des doublons...

- regrette que la **MRAE** n'est pas eut le temps matériel d'émettre un avis

**Un avis même hors délai aurait été indicatif sur le dossier**

- le fait de préciser la présence de 11 employés prête à confusion car ils sont répartis sur 2 sites....car il n'y a que 2 employés en permanence et 2 autres ponctuellement lors de campagnes d'extraction où de concassage.

- la puissance des concasseurs utilisés semble disproportionnée pour le volume de l'exploitation

- actuellement combien d'engins fonctionnent ?

Ceux utilisés à ce jour sont déjà importants : 450 Kw ??

- quelle sera la ou les structures spécialisées , compétentes sélectionnées pour assurer le suivi Faune / Flore ?

( Il n'y a que la convention de GMB assurant le suivi des chauves souris de signée dans le dossier)

- quelle est la profondeur et la surface de la mare actuelle ?

**- QUI REALISERA LES TIRS DE MINES ?**

Est ce un prestataire extérieur ou est ce réalisé par des employés de l'entreprise ayant reçu une formation spéciale .

Y aura-t-il stockage d'explosifs sur site ?

Ces informations **IMPORTANTES** ne sont pas notées dans le dossier

- la faune est relativement importante sur ce secteur , plusieurs espèces sont surveillées car sensibles ( chauves souris, amphibiens , reptiles, oiseaux )

**- En ce qui concerne le volet humain :**

- l'augmentation de la puissance des installations de presque **50 %** va augmenter bruits, poussières, nuisances

- ces facteurs n'ont pas été pris suffisamment en compte dans l'étude

- l'achat de l'habitation la plus proche du site est peut être a étudier et a proposer afin d'éviter des futurs conflits ??

- il ne faut pas perdre de vue que la production du site va être plus que **triplé les 5 premières années**. Donc beaucoup plus de nuisances...

- le trafic va être multiplié, aussi du fait de la partie négoce de matériaux provenant d'autres carrières ( camions livrant ces matériaux et ceux venant en acheter, qui s'ajoutent aux véhicules chargeant les matériaux extraits sur le site ) sans oublier la partie recyclage de matériaux , et également la partie remblais.

- ne pas perdre de vue que cette carrière est destinée a remplacer le volume de matériaux extraits sur le site du Cap Fréhel...

- le volume de remblais nécessaires à la remise en état du site en fin d'exploitation sera t-il suffisant pour en respecter le délai ?

- l'exploitation se déplaçant vers le nord-ouest pendant la période 5/10 ans, les nuisances créés vont se rapprocher des habitations concentrés dans cette zone .Cela a -t-il été quantifié ?

- la création d'un Comité de suivi semble nécessaire, ne serait ce que pour le suivi de la partie faune/flore , des différentes analyses bruits poussières ainsi que des rapport des inspections de l'administration., et de conflits éventuels.

V u ces différentes observations et remarques, j'émet beaucoup de réserves sur le dossier présenté que je ne peux valider .

Merci de bien vouloir les joindre à votre registre et d'en tenir compte dans votre conclusion.

Sincères salutations